

SÉANCE DU 7 AVRIL 2021

DÉCISION N° 2021 / 44 / DEVIATION DE LA RD 60/960 CIGEO / 1

**DEVIATION DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 60/960
LIEE AU PROJET DE CENTRE INDUSTRIEL DE STOCKAGE GEOLOGIQUE (CIGEO) A SAUDRON (52)**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment l'article L.121-15-1,
- vu le courrier de saisine et le dossier annexé en date du 19 mars 2021 de Monsieur Nicolas LACROIX, Président du conseil départemental de la Haute-Marne, demandant la désignation d'un garant pour le projet de déviation de la route départementale RD 60/960 lié au projet de centre industriel de stockage géologique (CIGEO), en application de l'article L. 121-17, et selon les modalités des articles L. 121-16 et L. 121-16-1,
- vu le document de positionnement de la CNDP du 4 novembre 2020 sur les principes, formes et modalités du débat public pendant le confinement Covid-19,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

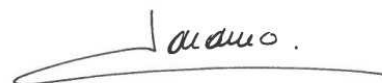
Article 1 :

Madame Marie-Line MEAUX et Monsieur Ludovic SCHNEIDER sont désignés garants de la concertation préalable sur le projet de déviation de la route départementale RD 60/960 lié au projet de centre industriel de stockage géologique (CIGEO).

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

La Présidente



Chantal JOUANNO